

COMMUNE DE LANDES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le trente juin à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle des Fêtes « Aunis Saintonge » de Landes sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Michel PELLETIER, Maire.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoint, Mmes HERVÉ, LINKA, MITU et WITCZAK et MM. LAURENT, MORAND, ROCHE, VIDAL et VINET, Conseillers municipaux

Absente excusée : Mme BALLANGER (Pouvoir à Mme GIRAUD)

Secrétaires de séance : Mme GIRAUD et Mr BAUDOUIN

Date de convocation : 19 juin 2020

Lecture du compte-rendu de la réunion du 25 mai 2020, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

1°) MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal met en place les commissions suivantes :

Voirie-Bâtiments

MM. BAUDOUIN, GIRAUD, LAURENT, MORAND, PELLETIER et ROCHÉ

Urbanisme-PLU-Cimetière

Mme CAIVEAU et MM. BAUDOUIN, GIRAUD, LAURENT, PELLETIER, ROCHÉ et VINET

Finances-Budget-Développement

Mmes CAIVEAU, GIRAUD, HERVÉ et MM. LAURENT, PELLETIER et ROCHÉ

Affaires Sociales

Mmes BALLANGER, CAIVEAU, GIRAUD, HERVÉ, LINKA, WITCZAK et Mr LAURENT

Affaires Scolaires

Mmes GIRAUD, WITCZAK et MM. BAUDOUIN, PELLETIER et VIDAL

Contrôle électoral

Président : Mr Xavier ROCHE – Délégué Administration : Mr Dominique CHAT et Délégué du Tribunal Judiciaire : Mme Dominique NAYRAC

Fleurissement

Mmes BALLANGER, LINKA, MITU, WITCZAK et MM. BAUDOUIN, GIRAUD et VIDAL

Personnel

Mmes CAIVEAU, GIRAUD et MM. BAUDOUIN, GIRAUD, LAURENT et PELLETIER

Fêtes et Cérémonies

Mmes BALLANGER, CAIVEAU et MM. BAUDOUIN, GIRAUD, MORAND, PELLETIER et ROCHÉ

Vie associative-Sports-Jeunesse

Mmes BALLANGER, GIRAUD, WITCZAK et MM. GIRAUD, PELLETIER et VINET

Communication-Bulletin municipal-Site Internet

Mmes CAIVEAU, WITCZAK et MM. BAUDOUIN, MORAND, PELLETIER et ROCHÉ

Salle des Fêtes et autres

MM. BAUDOUIN, GIRAUD, MORAND et VIDAL

2°) INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE PUBLIC

Le Conseil Municipal vote l'indemnité à Mme Nivart-Onchalo, la Trésorière au taux de 100 %.

3°) TRAVAUX BATIMENTS PARC DE LA MAIRIE : FINALISATION DU CHANTIER

Les travaux sont pratiquement terminés et nous sommes en attente d'Orange pour le rebranchement du réseau télécom afin de déménager.

4°) ATTRIBUTIONS NUMEROTATIONS POUR PROJETS CONSTRUCTION ET REHABILITATION MAISON

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les numéros suivants :

- 5 rue d'Essouvert pour la réhabilitation d'un ancien bâti par Jérémie DAUGROIS sur la parcelle AC 17
- 3 route de Lusseau pour le projet d'antenne sur la parcelle ZD 130
- 13 rue des Forgettes pour le projet de construction d'une maison sur la parcelle AH 685

5°) TRAVAUX VOIRIE 2020 : CHOIX ENTREPRISE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Suite aux devis reçus, le Conseil Municipal retient la proposition du Syndicat de la Voirie 17 d'un montant de 20 838,50 € HT pour le chemin de Landes à Pallut et celle de SAS Marchand d'un montant de 23 970 € HT pour le Lotissement des Grandes Versennes.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention dans le cadre de ces travaux auprès du Conseil Départemental et déterminera une priorité suivant l'accord de subvention.

6°) TRAVAUX TOITURE ATELIER COMMUNAL : CHOIX ENTREPRISE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Suite aux devis reçus, le Conseil Municipal retient la proposition de MF Construction d'un montant de 27 004,50 € HT et sollicite une subvention du Conseil Départemental.

7°) DEVIS SIGNALISATION HORIZONTALE ET RADARS PEDAGOGIQUES : DECISION ET DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide de changer les 3 radars pédagogiques qui ne fonctionnent plus la nuit et retient le devis du Syndicat de la Voirie 17 pour un montant de 5 160,60 € HT.

Par ailleurs, le Conseil Municipal décide de refaire le marquage au sol pour les « cédez le passage » et les « stops » et retient le devis de Marquausol d'un montant de 617 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Départemental pour une subvention.

8°) LOCAL EPICERIE : CHANGEMENT GERANCE ET REVALORISATION LOYER

Mme Giraud, intéressée au dossier, s'est retirée lors des discussions et délibérés.

Le Conseil Municipal prend note du changement de gérance de l'Escalandaïse au 1^{er} juillet 2020 et autorise Mr le Maire à signer tout document si besoin.

La révision triennale arrivant au 1^{er} septembre 2020, le Conseil Municipal décide de l'appliquer à cette date et dit que le nouveau montant de loyer sera de 297,32 € HT/mois suivant l'indice de référence des locaux commerciaux.

9°) AGENCE POSTALE COMMUNALE : FIN DE CONTRAT DE MME GLATIGNY ET RECRUTEMENT FUTUR

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

10°) DEVIS SDEER POUR CHANGEMENT MAT ECLAIRAGE PUBLIC PRÈS EPICERIE

Le Conseil Municipal retient la proposition du Sdeer d'un montant de 823,36 € TTC et autorise Mr le Maire à la signer.

11°) COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : PROPOSITION DE 24 MEMBRES

Le Conseil Municipal valide les 24 membres à proposer à la DGFIP.

12°) REPAS DU 13 JUILLET

Le Conseil Municipal décide d'annuler le repas annuel du 13 juillet en raison de la Covid 19 et des directives gouvernementales, ceci pour la sécurité de tous.

13°) BOITE A LIVRES

La 1^{ère} boîte à livres a été installée sur la Place J. Etourneau. Des livres vont y être mis prochainement par la Bibliothèque.

Suivant les retours vis-à-vis de cette initiative, d'autres installations pourront avoir lieu sur Lusseau et Pallut au niveau des abribus éventuellement.

14°) REVISION DU PLU DE TORXE

Le Conseil Municipal désigne MM. BAUDOUIN et PELLETIER pour assister aux réunions.

15°) QUESTIONS DIVERSES

Stade – Abri de touche

Mme Giraud étant sortie, le Conseil Municipal prend connaissance des devis présentés pour l'achat d'un abri de touche.

Mais ce point n'étant pas prévu initialement à l'ordre du jour, il sera validé lors d'un prochain conseil municipal.

Demande installation Mr Grousset sur la place J. Etourneau

Le Conseil Municipal n'est pas favorable pour une installation d'un charcutier le jeudi matin sur cette place.

Pallut – Les Berthelots

Prévoir de tondre le Chemin de la Source au milieu.

Pancarte « Les Berthelots » à prévoir

Rue de la République

Il est signalé un stationnement gênant au 8 rue de la République. Les personnes concernées en seront averties.

La séance est levée à 23h25.